



ASSOCIATION DES  
RÉALISATEURS  
ET RÉALISATRICES  
DU QUÉBEC

*Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate*

## **L'ARRQ remercie le ministre Guilbeault et le ministère du Patrimoine canadien pour son initiative visant à couvrir l'absence d'assurances contre le coronavirus sur les productions audiovisuelles**

Montréal, le 25 septembre 2020 – De nombreuses productions audiovisuelles étaient paralysées par leur incapacité à couvrir le risque d'une éclosion de coronavirus sur les plateaux auprès des assureurs privés. L'AQPM et la CMPA demandaient depuis un certain temps à Patrimoine canadien de venir à leur secours en créant un fonds d'indemnité pour pallier ce risque qui mettait en péril une large partie de la production de cette année.

L'ARRQ et plusieurs autres associations d'artistes ont appuyé cette demande auprès du ministère. Leur demande a été entendue. Patrimoine canadien a annoncé la création d'un fonds de 50 millions destiné à indemniser les sociétés de production pour les pertes liées à une interruption ou l'abandon d'une production audiovisuelle qui sera administré par Téléfilm Canada et le FMC (voir [l'annonce](#)).

« Bien que la mesure soit destinée aux sociétés de production, je tenais à saluer l'initiative du ministère du Patrimoine canadien, car il vient au secours de nombreux emplois, notamment les réalisatrices et réalisateurs anxieux de tourner leurs oeuvres », a commenté Gabriel Pelletier, président de l'ARRQ.

### **À propos de l'ARRQ**

L'ARRQ, c'est la force qui unit les réalisateurs et réalisatrices du Québec afin d'assurer la reconnaissance de leurs intérêts, la défense de leurs droits et le rayonnement de leur travail.

L'ARRQ regroupe plus de 750 réalisateurs et réalisatrices œuvrant principalement en langue française au Québec.

— 30 —

Contact : Mylène Cyr, directrice générale  
514.842.7373 poste 228 – [mylene@arrq.quebec](mailto:mylene@arrq.quebec)  
Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)  
5154, rue St-Hubert, Montréal, H2J 2Y3